

IAIA 2026 Presentation Slide Text and Notes (8 minutes)

Kevin Hanna

Slides by Title

1. Reforming Regulatory Assessment for Resource Development in Canada

- Kevin Hanna
- The University of British Columbia

2. What I will discuss today

- Ten evolving principles for reforming regulatory assessment and permitting
- Developed in a white paper
- Shaped by evolving domestic policy and geopolitical realities

3. Central argument

- Some current systems focus too heavily on process management rather than outcomes
- Delays are symptoms of deeper structural and relational issues, capacity, and preparedness
- Regulatory reform must improve credibility, efficiency, reconciliation, sovereignty, and environmental integrity

4. Why this conversation matters

- Canada faces growing pressure to accelerate approvals and permitting
- Past streamlining reforms have produced mixed results
- Timeliness, trust, reconciliation, and sovereignty are increasingly interconnected
- Need to move beyond procedural reform toward structural transformation

5. Principles?

- “Principles” works well because it conveys foundational guidance rather than rigid prescriptions. It provides flexibility and positions the ideas as normative directions for reform rather than a fixed policy blueprint.
- That said, I could also see these as strategic framing options, directions for reform, priorities, or even foundations.

6. 10 Principles for reforming regulatory assessment and permitting

- Meaningful and Effective Indigenous Engagement, Partnerships and Benefits
- Eliminate Redundancy and Focus on Decision-Relevant Information and Knowledge

- Apply Risk-Based and Proportional Assessment
- Regulator Capacity and Expertise Must Match Expectations
- Timelines Must Be Realistic — The 6-1-2 Model
- Strengthening and Streamlining Consultation Can Coexist
- Planning Sets the Groundwork for Everything
- Accountability Leads to Confidence
- Openness to Innovation
- Regulatory Reform Must Advance Canadian Sovereignty and Long-Term Prosperity

7. How current reform initiatives (One Canadian Economy) reflect the 10 Principles

- “One project, one review” coordination aligns with eliminating redundancy and achieving integrated oversight
- Faster approvals and predictable timelines reflect the tiered and risk-based timeline model
- Streamlined reviews for lower-risk projects support proportional, risk-based assessment
- Greater emphasis on early Indigenous engagement reflects the partnership principle
- Improved regulatory coordination and capacity align with stronger institutional capability
- Nation-building, energy security, and critical minerals strategies reflect strategic planning priorities
- Transparency, performance tracking, and delay reduction support shared accountability
- Digital systems, integrated permitting, and AI tools reflect openness to innovation
- Economic resilience, internal trade, and sovereignty discussions align with Canadian ownership and prosperity goals
- Overall reform direction reflects a shift from process-heavy regulation toward integrated, adaptive, outcome-driven systems

8. Where current reforms can be strengthened by the principles

- Move beyond speed toward trust, legitimacy, and public confidence
- Embed Indigenous partnerships and benefits earlier in both planning and assessment governance
- Strengthen proactive regional and land-use planning
- Apply more proportional, risk-based assessment approaches
- Expand accountability across proponents, regulators, and governments
- Balance centralized coordination with adaptive and regional governance
- Match accelerated timelines with sufficient regulator capacity
- Use technology innovation to improve governance, transparency, and decision-making
- Link nation-building objectives to environmental and social credibility
- Link sovereignty goals to Canadian ownership, innovation, and reinvestment

9. 5 Takeaways

- Regulatory reform is not simply about moving faster
- Current systems require structural change; not incremental change
- Meaningful Indigenous engagement is foundational
- Canada needs integrated, adaptive, risk based, outcome-driven systems
- Reform can support environmental integrity, reconciliation, and prosperity

10. Centre for Environmental Assessment Research at UBC

- kevin.hanna@ubc.ca

Présentation IAIA 2026 — Texte et notes de la presentation (8 minutes)

Kevin Hanna

Diapositive par titre

1. Réformer l'évaluation réglementaire du développement des ressources au Canada

- Kevin Hanna
- Université de la Colombie-Britannique

2. Ce dont je vais parler aujourd'hui

- Dix principes évolutifs pour réformer l'évaluation réglementaire et la délivrance de permis
- Élaborés dans un livre blanc
- Façonnés par l'évolution des politiques nationales et des réalités géopolitiques

3. Argument central

- Certains systèmes actuels s'attardent trop à la gestion des processus plutôt qu'aux résultats
- Les retards sont les symptômes de problèmes structurels et relationnels plus profonds, liés à la capacité et à la préparation
- La réforme réglementaire doit améliorer la crédibilité, l'efficacité, la réconciliation, la souveraineté et l'intégrité environnementale

4. Pourquoi cette discussion est importante

- Le Canada fait face à une pression croissante pour accélérer les approbations et la délivrance de permis
- Les réformes actuelles visant à simplifier les processus ont produit des résultats mitigés
- Les délais, la confiance, la réconciliation et la souveraineté sont de plus en plus interconnectés
- Il faut dépasser la réforme procédurale pour aller vers une transformation structurelle

5. Pourquoi parler de “principes” ?

- Le terme « principes » est bien choisi, car il évoque des orientations fondamentales plutôt que des prescriptions rigides. Il apporte de la flexibilité et présente les idées comme des orientations normatives pour la réforme plutôt qu’un modèle politique figé.
- Cela dit, on pourrait également les considérer comme des options de cadrage stratégique, des orientations de réforme, des priorités ou encore des fondements.

6. Dix principes pour réformer l’évaluation réglementaire et la délivrance de permis

- Une mobilisation autochtone significative et efficace, des partenariats et des retombées concrètes
- Éliminer les redondances et se concentrer sur l’information et les connaissances pertinentes pour la prise de décision
- Appliquer une évaluation fondée sur les risques et la proportionnalité
- Les capacités et l’expertise des organismes de réglementation doivent être à la hauteur des attentes
- Les échéanciers doivent être réalistes — le modèle 6-1-2
- Le renforcement et la simplification des consultations peuvent coexister
- La planification constitue la base de tout le reste
- La responsabilité mène à la confiance
- Ouverture à l’innovation
- La réforme réglementaire doit renforcer la souveraineté canadienne et la prospérité à long terme

7. Comment les initiatives de réforme actuelles (« Une économie canadienne ») reflètent les 10 principes

- La coordination « un projet, une évaluation » s’aligne avec l’élimination des redondances et la mise en place d’une supervision intégrée
- Les approbations plus rapides et des délais prévisibles reflètent le modèle d’échéancier hiérarchisé et fondé sur les risques
- Les examens simplifiés pour les projets à faible risque soutiennent une approche proportionnelle et fondée sur les risques
- L’accent accru mis sur la mobilisation précoce des Autochtones reflète le principe de partenariat
- L’amélioration de la coordination réglementaire et des capacités institutionnelles s’aligne avec un renforcement des capacités organisationnelles
- Les stratégies de construction nationale, de sécurité énergétique et de minéraux critiques reflètent des priorités de planification stratégique

- La transparence, le suivi de la performance et la réduction des retards soutiennent une responsabilité partagée
- Les systèmes numériques, les permis intégrés et les outils d'IA reflètent une ouverture à l'innovation
- Les discussions sur la résilience économique, le commerce intérieur et la souveraineté s'alignent avec les objectifs de propriété canadienne et de prospérité
- Dans l'ensemble, l'orientation des réformes reflète un passage d'une réglementation centrée sur les processus vers des systèmes intégrés, adaptatifs et axés sur les résultats

8. Comment les principes pourraient renforcer les réformes actuelles

- Aller au-delà de la rapidité pour renforcer la confiance, la légitimité et la confiance du public
- Intégrer les partenariats et les retombées Autochtones plus tôt dans la planification et la gouvernance des évaluations
- Renforcer la planification proactive régionale et de l'utilisation des terres
- Appliquer davantage des approches proportionnelles et fondées sur les risques
- Élargir la responsabilité aux promoteurs, aux organismes de réglementation et aux gouvernements
- Équilibrer la coordination centralisée avec une gouvernance adaptative et régionale
- Faire correspondre l'accélération des échéanciers avec des capacités réglementaires suffisantes
- Utiliser l'innovation technologique pour améliorer la gouvernance, la transparence et la prise de décision
- Relier les objectifs de construction nationale à la crédibilité environnementale et sociale
- Relier les objectifs de souveraineté à la propriété canadienne, à l'innovation et au réinvestissement

9. Cinq points à retenir

- La réforme réglementaire ne consiste pas simplement à aller plus vite
- Les systèmes actuels nécessitent un changement structurel, et non des ajustements progressifs
- Une mobilisation autochtone significative est fondamentale
- Le Canada a besoin de systèmes intégrés, adaptatifs, fondés sur les risques et axés sur les résultats
- La réforme peut soutenir l'intégrité environnementale, la réconciliation et la prospérité

10. Centre de recherche sur l'évaluation environnementale de l'UBC

Kevin.hanna@ubc.ca